



Un sol vivant,
Une plante forte,
Des récoltes de qualité!

Bulletin Viticulture biologique « Indications Saisonnières »

Saison 2020

N° 09

14 septembre 2020

Sommaire :

Evolution météo :

page 1

Etat de la végétation
et propositions pour
l'automne :

pages 2 à 7

Conditions de
collaboration avec le
Coronavirus :

page 7

Bonjour à tous

Les vendanges sont maintenant achevées dans une bonne partie des régions, hormis dans le Sud-Ouest et certains secteurs du Midi.

Dans une bonne partie de la France, la sécheresse nous a accompagné tout l'été avec pour conséquence des rendements en jus nettement diminués par rapport à nos objectifs. A l'inverse, ils sont excellents dans les régions qui ont eu la chance d'avoir suffisamment de pluie. Mais cette météo a aidé à sécher les foyers de maladies mal maîtrisés, en particulier l'Oïdium qui est arrivé tardivement, mais sûrement.

Mais la vendange s'est déroulée généralement dans de bonnes conditions, le plus souvent sans interruption liée à la météo. Nous avons eu de gros contrastes de température vers la fin avec un fort ensoleillement, habituellement générateurs de qualité.

Nous aurons l'occasion de faire le débriefing de cette saison à nouveau atypique, mais ça devient maintenant la règle ! En attendant, voici nos propositions de fin de saison pour la bonne conduite de votre vignoble.



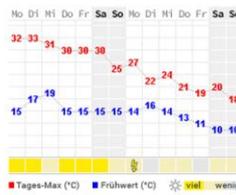
Evolution météo pour les 14 jours à venir

Ci-contre la météo pour les 14 jours à compter du lundi 14/09 inclus, issue comme d'habitude du site allemand Wetteronline.

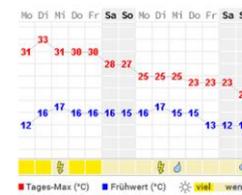
La chaleur est toujours présente en journée presque partout, et la sécheresse toujours d'actualité. Les pluies automnales, et même les « épisodes méditerranéens » ne sont pas en vue pour le moment.

Chaleur sèche qui continue malgré l'avancement de la saison.

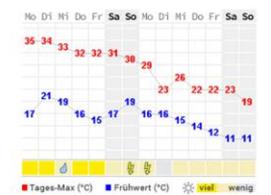
Quelques pluies orageuses avec une relative baisse des températures seraient prévues pour le week-end prochain avant une semaine 39 dont les températures seraient plus dans les normales de la saison.



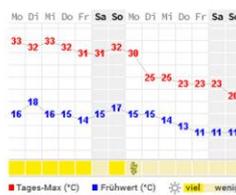
Torgny (Gaume, Belgique)



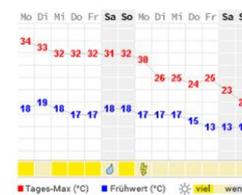
Sélestat (67)



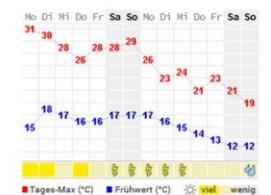
Les Riceys (10)



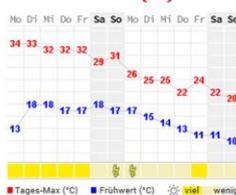
Beaune (21)



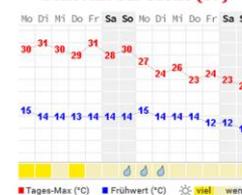
Belleville sur Saône (69)



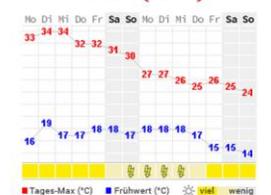
Genève (Suisse)



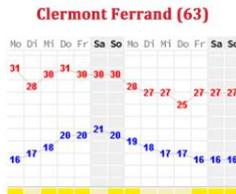
Clermont Ferrand (63)



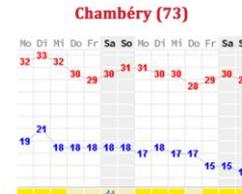
Chambéry (73)



Chateaufort du Pape (84)



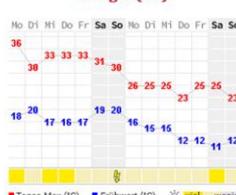
Estagel (66)



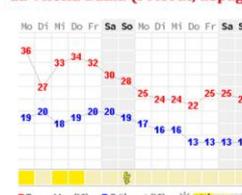
La Vilella Baixa (Priorat, Espagne)



Jurançon (64)



Libourne (33)



Cognac (16)

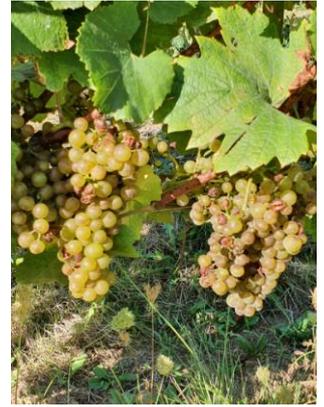


Nantes (44)



La vigne a bien aîuté, mais les stress hydriques qui ont parfois abouti à du folletage sont toujours présents. C'est particulièrement apparent dans les endroits où l'enherbement naturel a été trop envahissant ou mal tondu.

Bien que la maturation ait été souvent retardée par la sécheresse dans la moitié NE de la France, la qualité, associée malheureusement à des rendements 20 à 40 % plus faibles que prévus, est bien présente. On a toutefois souffert beaucoup plus que d'habitude des attaques de guêpes et de frelons (photo), avec heureusement peu ou pas de pourriture acide du fait de la sécheresse. Et bien sûr les attaques d'oiseaux (surtout sur raisins blancs) qui ont soif... Dans le Sud-Ouest, malgré la sécheresse de l'été et la forte pression du Mildiou, on pourrait avoir encore une grande année tant en rendement qu'en qualité.



Il est clair que tout ce qui pourra contribuer à la résistance aux stress météo sera bienvenu. Pour le moment, surtout la sécheresse, mais dans les scénarios des changements climatiques, on a aussi localement des masses de pluies brutales et conséquentes). Le bon fonctionnement du sol aidera beaucoup à la « résilience » de vos parcelles face à ces perspectives climatiques difficiles. Nous en parlerons ci-dessous.

L'utilisation des composts bien évolués est une des bases de l'Agriculture Biologique. Ce n'est pas pour rien. Le travail en agriculture active la matière organique du sol qui a tendance à minéraliser et à diminuer en pourcentage. La viticulture y est particulièrement sensible. La restauration d'un niveau suffisant de matière organique de bonne qualité apportera au sol la souplesse, la porosité (permettant l'établissement d'un système racinaire actif et le développement des bons microorganismes qui sont souvent avides d'oxygène) et contribuera à sa résistance à l'érosion.

Les apports réguliers de composts « humides » en masse suffisante, que nous avons eu tendance à oublier, même en bio dans les années antérieures, sera un des moyens (mais pas le seul) pour arriver à cet objectif.

De plus, en restaurant la matière organique, nous avons un rôle écologique et social évident en luttant contre l'effet de serre. Notre confrère australien Graeme Sait, dans le cadre de ses conférences, rappelait régulièrement que l'augmentation de seulement 1 % du taux de matière organique de tous les sols agricoles du monde serait suffisant pour renverser l'effet de serre et à ramener la quantité des gaz à effet de serre dans l'atmosphère à des niveaux d'avant l'usage des carburants fossiles. Il cite l'initiative « 4 pour 1000 » présentée le 1^{er} décembre 2015 à la COP 21 pour aller dans ce sens : augmenter de 0,4 % le taux de matière organique des sols chaque année dans les horizons de surface (20 à 40 cm de profondeur) pour agir à la fois sur la fertilité du sol et le climat.



Nous avons travaillé ce sujet depuis 4 ans pour aboutir à la création du compost LIGNUMIC, fabriqué en Côte d'Or suivant une recette que nous avons mise au point, avec l'aide précieuse de BUSSY COMPOST (Benoît Bert) qui nous fait une excellente prestation sur son chantier de compostage de Bussy le Grand. Pour le moment, ce produit est vendu dans la région proche (pour des raisons de coût de transport) et il est très apprécié de ses utilisateurs.

Mais nous pensons qu'il est possible à chacun de fabriquer un compost de ce type soit sur l'exploitation (si vous disposez du matériel nécessaire), soit en prestation. Dans le 2^{ème} cas (hors région Bourgogne et Champagne), nous pouvons vous fournir les additifs nécessaires en plus des matières de base (composts végétaux, fumiers, litières...) et la prestation d'analyse pour juger de sa qualité.

Rappels concernant ce produit :

Composition



- Des matières végétales ligneuses et herbacées (environ 70 % du produit en masse).
- Des litières d'élevages bovins extensifs et de volailles label rouge, avec paille biologique.
- Du BIOCHAR (charbon de bois fin ; ses propriétés d'amélioration du sol sont maintenant mondialement connues).
- De la poudre de roche volcanique (minéraux dits « paramagnétiques », puissant activateurs microbiens, même en profondeur dans le sol – Voir nos documents à ce sujet).
- Des levains microbiens ayant subi une fermentation dirigée avec évaluation des espèces microbiennes présentes.
- [Les préparations biodynamiques du compost 502 à 507.](#)

Les apports de compost apportent de la matière organique de qualité, des colloïdes qui stabilisent la terre, des éléments fertilisants très disponibles et nourrissent les microorganismes utiles.

Evaluation par des analyses



Nous effectuons régulièrement (sur chaque fabrication) des analyses pour vérifier que le produit correspond à la norme NF U 44051 qui définit la qualité des amendements organiques utilisés en France. Ces analyses couvrent la valeur agronomique, mais aussi la recherche de polluants et de métaux lourds, qui doivent en-dessous des niveaux indiqués par le règlement bio européen (plus bas que pour la norme précitée).

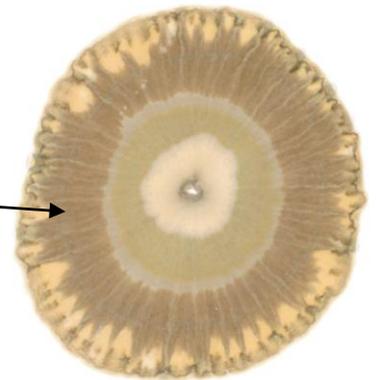
Une des dernières analyses effectuées nous donne les valeurs suivantes :

- Matière sèche : 66 % (donc le produit est bien sec)
- Matière organique : 21 % (sur brut)
- Azote total : 0,8 %
- Phosphore total : 0,75 %
- Potasse : 0,65 %
- Magnésie : 0,55 %

Les éléments traces métalliques (= métaux lourds : Cd, Cr, Hg, Pb, Cu, Zn, Ni, Se, As) sont tous à des niveaux conformes au règles de l'Agriculture Biologique, de même que les CTO (Composés Traces Organiques) qui sont des polluants benzéniques.

Enfin, nous avons fait effectuer des chromatographies sensibles (examen des dépôts concentrés autour de l'échantillon après migration sur un papier absorbant) indiquant une excellente pénétration des microorganismes dans toutes les catégories de matières du produit (lignes blanches allant de la périphérie vers le centre et traversant les 4 zones) :

- Zone enzymatique (avec des bulles correspondant à l'activité microbienne)
- Zone de la matière organique
- Zone de la matière minérale
- Zone de l'oxygénation (au centre).



Application



Nous appliquons le LIGNUMIC de préférence à l'automne (entre la fin des vendanges et la mi-décembre) ou au printemps dès que les conditions le permettent.

Quantité habituellement utilisée : 5 à 10 tonnes/ha avec renouvellement tous les 2 à 4 ans suivant les besoins estimés par l'analyse de sol et l'observation de la végétation.

L'épandage doit être effectué avec un épandeur adapté (qu'on peut acheter à plusieurs si nécessaire) ou par des prestataires spécialisés et équipés comme nous le faisons actuellement sur la Côte d'Or et l'Aube.

Fabrication locale possible



Si vous compostez déjà vos résidus végétaux, ou si vous avez un prestataire local qui peut vous fabriquer du compost, nous proposons un « kit compostage » (voir [notre catalogue](#) page 14).

Il comprend tous les ingrédients que nous rajoutons à la matière pour l'enrichir en bons microorganismes, en minéraux et si nécessaire les préparations biodynamiques 502 à 507. Nous ne fournissons pas le Biochar, difficilement transportable et très poussiéreux (risque de silicose).

Et nous proposons les analyses de contrôle précitées.

Les acides humiques et fulviques

Après avoir soutenu le dossier auprès du COP (Committee for Organic Production) pendant plus de 2 ans, nous avons enfin obtenu que les acides humiques et fulviques liquides soient utilisables en Agriculture Biologique en Europe et donc aussi en France. C'était déjà le cas dans la plupart des pays du monde...

Pour rappel, les acides humiques et fulviques font partie des constituants habituels de la matière organique du sol. Les acides humiques sont des molécules 50 à 100 fois plus grosses que les acides fulviques. Ces molécules sont solubles, mais pas forcément solubilisées dans le sol (estimation à seulement 0,1 % de la matière organique totale). Or, les formes solubilisées sont les plus efficaces !

D'où l'idée que nous avons eue de les inclure dans notre gamme : **HUMATE DE BORE et FULVATE.**

La combinaison des acides humiques solubilisés et du Bore est une petite révolution agronomique.

HUMATE DE BORE

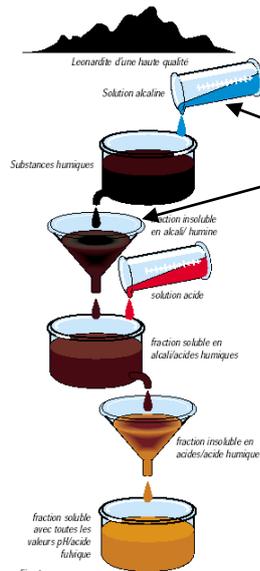


Fig. 1: Isolation des acides humiques et fulviques par Achard (1786)



Produit composé d'acides humiques solubilisés chargé en Bore.

LES ACIDES HUMIQUES :

C'est la base du produit. L'origine est la LÉONARDITE (lignite humifère présent à la surface des gisements) solubilisée par une base alcaline (Potasse). Voir principe de fabrication ci-contre. Les acides humiques sont alors en solution, et le résidu non soluble dénommé Humine est séparé par décantation.

Les acides humiques solubles, appliqués en quantité modérée (**10 à 20 litres/ha en général**) constituent une petite révolution agronomique en Agriculture Biologique, car **ils augmentent considérablement l'effet des engrais apportés** (quels qu'ils soient) à un niveau jamais atteint jusqu'alors. C'est particulièrement vrai pour le Phosphore (élément qui se bloque facilement dans le sol) et le Fer (d'où l'effet sur les chloroses ferriques), mais la réponse couvre aussi les autres éléments, comme la Potasse, la Magnésie, les principaux oligoéléments et même l'Azote et le Bore (voir ci-dessous).

Leur action de déblocage s'exerce aussi sur des sols qui n'ont pas reçu de fertilisants récemment.

Mais ils ont en plus un effet « hormonal » sur la croissance des racines (pénétration des molécules dans le cortex racinaire) et des parties aériennes.

Enfin, « cerise sur le gâteau », d'après de nombreuses études, ils favorisent la multiplication des Mycorhizes sur les racines des plantes.

Ces composants peuvent être qualifiés de « couteaux suisses » de la fertilisation, au même titre que les préparations microbiennes dont il sera question plus loin.



LE BORE :

Nous avons plusieurs fois parlé de cet élément minéral sans doute aussi important pour les plantes que N-P-K, mais très ignoré en France, hormis par les arboriculteurs et pour certaines cultures particulièrement sensibles à sa carence (Betterave, Choux...).

Pour rappel, le Bore est le complément de la Potasse dans la plante, car **il permet la migration, pendant la nuit, des glucides fabriqués par les feuilles vers le reste de la plante**. Une carence en Bore se traduit souvent par les mêmes symptômes qu'une carence en Potasse. Lorsque le sol est bien pourvu en Potasse et qu'on observe la carence, le Bore est certainement le responsable. Mais il a d'autres effets très importants :

- **Il permet l'assimilation de la Silice par la plante** (Hugh Lovel, conseiller biodynamique américain).
- **Il favorise la nouaison.**
- Il augmente les exsudats racinaires sucrés, **donc la densité de microorganismes utiles autour des racines** (relation utile avec les applications microbiennes !).

Les carences en Bore sont presque généralisées dans les sols agricoles, car c'est un anion non retenu par les argiles (comme les nitrates) et donc très sujet au lessivage. De plus, il n'est pas dans nos habitudes d'en apporter régulièrement au sol.

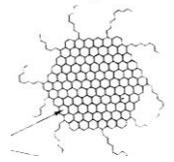
Mais justement, la combinaison avec les acides humiques lui permet de résister au lessivage ! **D'où l'idée de la fabrication de l'HUMATE DE BORE.**

LES ACIDES FULVIQUES :

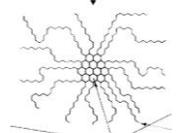
Il s'agit de composants de même origine que les acides humiques, mais de molécules 50 à 100 fois plus petites. On les obtient en soumettant une solution d'acides humiques à un acide fort (voir schéma ci-dessus). Les composés humiques coagulent et les fulvates restent en solution.

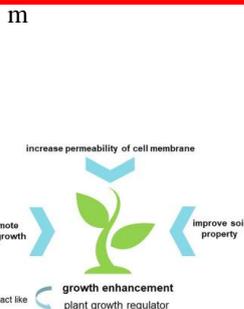
Ces molécules naturelles se combinent également à tous les minéraux, comme les

ACIDE HUMIQUE
pH = 1000 à 100.000



ACIDE FULVIQUE
pH = 100 à 1000





acides humiques. Mais comme elles sont de petite taille, elles peuvent rentrer dans la plante avec leur charge minérale. Ce sont donc des « chélateurs » naturels qui facilitent la nutrition foliaire en enrobant les minéraux qui rentrent mieux dans la plante sous cette forme (nous envisageons de créer des produits spécifiques sur cette base).

De plus, ils jouent même un rôle hormonal sur les racines, mais aussi les tiges et feuilles, avec accélération de la croissance.

A l'origine, on ne savait pas bien quoi en faire en bio. La première utilisation qu'on en a faite était de les utiliser en adjuvants d'herbicides, dont ils augmentent la pénétration (d'où une réduction de dose). Mais leurs autres propriétés vont maintenant nous aider dès lors que ces produits sont admis en Agriculture Biologique.

De plus, les acides fulviques sont des « dépolluants » naturels. Nous les conseillons maintenant à 10 litres/ha en préparation d'une reconversion biologique pour éponger les résidus chimiques qui pourraient altérer nos microorganismes utiles.

C'est toujours un des axes privilégiés de la méthode GÉOPHILE. C'est même son origine.

LES COMPOSTS LIQUIDES :

Nous avons débuté la méthode avec l'introduction des Tisanes de Compost dès 2002, alors que personne n'y pensait en France et en Europe. Nous les avons nommées « Compost Liquides » (CL). Nous avons été sensibilisés à cette approche par nos confrères étrangers, et suivi les recommandations d'Elaine Ingham, microbiologiste américaine, à l'origine de ces préparations qu'elle a scientifiquement étudiées.

Sur la base de ses recherches, qu'elle a eu l'amabilité de diffuser assez largement, nous avons mis au point d'inoculum de base des CL qui est l'HUMIGÈNE PFFB (4 composants : 2 composts très différents, un extrait de lombricompost et une préparation nutritive). Nous avons aussi travaillé sur l'appareil de préparation (AÉROFLOT) que nous avons amélioré (en photo, le modèle 400 litres aisément démonté pour nettoyage). Mais, malgré de nombreux essais, nous n'avons pas encore réussi à conserver les jus, hormis par le froid pendant 1 semaine à 4°C, ou 2-3 semaines à 1°C (ne pas congeler !...). Il y a encore des marges d'amélioration !



L'utilisation du CL est une des clés, avec le compost, pour améliorer la porosité et la souplesse des sols. Le résultat se voit souvent au bout de seulement quelques semaines, suivant météo. Nous avons aussi une amélioration très visible de la tenue des plantes, et de leur résistance aux maladies. Ceux d'entre vous qui utilisent cette technique depuis 10 à 15 ans, ainsi que les compléments microbiens (voir plus bas) en témoignent souvent.

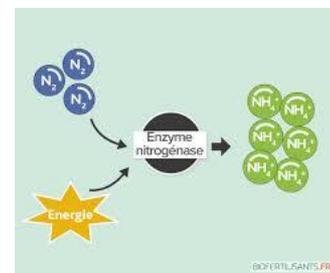
Nous conseillons l'application de préférence en automne, lorsque le sol est déjà humide et la température encore douce. Mais c'est également possible au printemps à partir des mois de février à avril, suivant les régions et les terrains. C'est d'ailleurs ce qu'on conseille en terrains limoneux à tendance asphyxiante.

COMPLÉMENTS MICROBIENS :

Nous en avons pour le moment 4, que nous utilisons suivant les besoins :

ACTIGRAINS :

C'est aussi un de nos « grands classiques ». Bactéries fixatrices d'azote atmosphérique utilisant l'enzyme « Nitrogénase » couplées à des bactéries solubilisant le phosphore bloqué. Effet, bien sûr, là encore sur la croissance végétale, mais aussi sur la résistance naturelle aux stress (dont le stress hydrique) et aux maladies par élévation du niveau du Brix (concentration accrue de la sève en matières nutritives).

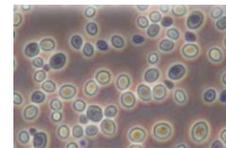


D'après nos observations effectuées dans le cadre d'un contrat OSEO entre 2008 et 2011, nous avons observé une augmentation de la teneur en azote assimilable des moûts en vigne, tout comme une augmentation de la teneur en protéines sur les céréales...

Nous travaillons en ce moment à augmenter encore les capacités de ce produit très sympathique en rajoutant certaines autres familles de bactéries qui devraient augmenter son effet d'environ 30 % sur la fixation de l'azote de l'air.

ACTIPRETA :

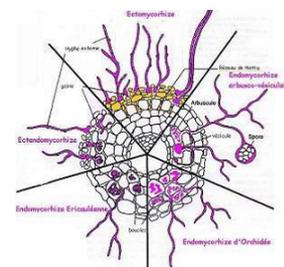
Il s'agit de bactéries anaérobies, donc capables de descendre dans les parties profondes du sol où il y a moins d'oxygène. Elles sont issues des excellents sols agricoles type « chernoziums » (terres noires) qui en contiennent naturellement beaucoup et de la recherche du microbiologiste japonais Teruo Higa.



L'ACTIPRETA complète le travail des bactéries de nos applications en prolongeant leur activité dans les profondeurs de la terre, contre la roche-mère, en suivant les racines de la plante. Nous avons observé de ce fait des suppléments de rendements et de qualité sur les parcelles qui en avaient reçu.

HUMISFER :

Nous avons mis au point cette spécialité pour activer la mycorhization naturelle de la vigne (installation de champignons associatifs « branchés » dans les racines pour mieux exploiter le sol). Elle peut être ajoutée au CL en fin de brassage. Une plante correctement mycorhizée exploite **beaucoup plus de volume de sol, a plus de facilité à extraire les minéraux et l'eau du sol, et peut assimiler de l'azote sous d'autres formes que les nitrates**, ce qui est préférable pour son équilibre général. **Attention ! la mycorhization ne peut se développer que sur un sol où il y a suffisamment de plantes de couverture spontanées ou non (de préférence des légumineuses), qui constituent un relais de la mycorhization pour la vigne !**



De plus, une plante mycorhizée réagit beaucoup mieux aux stimulants des défenses naturelles qu'une plante peu ou non mycorhizée. **La mycorhization a donc une incidence forte sur la protection de la plante contre insectes et maladies.** Nous souhaitons, pour une bonne réussite de nos programmes, que la mycorhization progresse dès que nous commençons à travailler sur une parcelle ou un domaine. Nous pouvons effectuer à un prix correct une mesure du taux de mycorhization des racines avec notre partenaire MYCAGROLAB situé vers Dijon.

Nous disposons aussi du « petit frère » de l'HUMISFER, dénommé HUMISFER TREMPAGE pour praliner les plants avant plantation (automne ou printemps). Ceci permet un démarrage plus rapide et souvent une avance d'une année dans la production de la parcelle.



REMEDIER :

Nous travaillons depuis longtemps avec cette spécialité fabriquée en Italie. Ce produit contient des champignons de compostage qui ont aussi une action fortement freinatrice sur le développement d'autres espèces indésirables et génératrices d'ennuis graves sur les ceps. **Attention ! Ce n'est pas un produit de protection des cultures, mais un additif de transformation des matières organique**, que nous utilisons entre autres dans la production du LIGNUMIC.



La météo actuelle très sèche nous retarde les semis d'engrais vert ou de couverture du sol. Mais nous espérons que les conditions finiront par changer un jour ou l'autre.

Intérêt de la couverture du sol :

Un sol couvert d'une végétation non concurrente pour la vigne se comporte mieux sur le plan agronomique qu'une terre nue ou faiblement couverte d'adventices. La nature a horreur du vide et cherche à recouvrir la terre qui se dégrade toujours, même si c'est lent, lorsqu'elle est exposée directement au soleil et à la pluie.

De plus, nous avons vu ci-dessus que la couverture du sol était très utile pour l'établissement d'une communauté microbienne agronomiquement intéressante, comportant entre autres les Mycorhizes. Et c'est moins connu, mais les vers de terre ont besoin d'une litière végétale, même peu épaisse, pour s'installer et se multiplier.

Nous avons par conséquent développé une liste, non limitative, de plantes compagnes utiles pour la vigne, à utiliser seules ou associées :



Luzerne annuelle



Luzerne lupuline (plus petite)



Trèfle blanc nain



Lotier



Vesce hongroise



NEMAFOIN (mélange Avoine rude, Sainfon, Vesce hongroise, Humisfer)

Pour plus de détails, voyez les pages dédiées (20 à 25) en lien de [notre catalogue 2020](#).

Retenez vos semences rapidement pour en disposer au bon moment !

Les Mycorhizes constituent un réseau d'assimilation volumineux autour des racines et sont une partie importante du « système digestif » de la plante.

La couverture et l'entretien du sol

Il nous faut trouver le type de couverture de sol le mieux adapté aux conditions locales.

Nouvelle génération d'outils d'entretien du sol, adaptés à la conduite agrobiologique, moins gourmands en énergie et en temps de travail.

La bineuse à doigts souples KRESS :

Cet outil très simple nous a souvent « changé la vie » en permettant un travail du sol sous les cordons non mutilant pour la vigne, car il ne sectionne pas les racines. Nous avons trop connu par le passé des pertes de végétation dès que la vigne passait en bio, car on se mettait à retravailler souvent trop profondément les sols au point que la vigne ne faisait convenablement ses racines que dans le sous-sol...



Ce n'est toutefois pas toujours un engin « pionnier » ! Il nécessite que les cordons soient mis « propres » en début de saison avec un intercep habituel (lame si on a une butte, ou petit soc décavaillonneur). Mais c'est le roi pour assurer ensuite l'entretien en végétation, à vitesse élevée (5-7 km/heure) et sans besoin d'hydraulique. Cependant, il peut trouver ses limites dans certains terrains très caillouteux.

Notre collègue bordelais Yann, et aussi plusieurs d'entre vous, nous ont suggéré d'y adjoindre des disques émotteurs (qui travaillent à la même vitesse) pour élargir la bande travaillée et le cas échéant être passés seuls dans un but « pionnier » pour ouvrir la terre sous les vivaces (cas des parcelles très enherbées).



Attention toutefois : il est préférable que les disques soient mis derrière les bineuses pour que les cales d'entraînement puissent s'ancrer dans une terre ferme. Sinon, les doigts ne travaillent pas assez (on le voit au fait qu'ils ne se plient pas). Et bien sûr piquer légèrement pour augmenter la pénétration dans le sol, ce qui constitue un petit buttage favorable aux travaux ultérieurs (voir photo du dessus).

Nous disposons de paires de bineuses avec fixations adaptables à la plupart des cas de porte-outils que nous rencontrons.

Conditions de collaboration avec le Coronavirus

Nous restons prudents dans nos comportements au travail en portant le masque si nécessaire et en se lavant les mains, en particulier dans les lieux clos, comme nous le demande pour le moment le gouvernement. Mais, sincèrement, nous ne partageons pas la psychose qui règne parfois en ce moment. La maladie semble évoluer comme l'a fait la grippe H1N1 en 2010 que beaucoup de gens ont attrapée, et qui a finalement diminué de virulence sur la fin avant de disparaître. L'avenir nous dira si nous avons raison ou non.

Moyennant ces précautions, nous continuons notre travail comme d'habitude, y compris les visites et plus tard les réunions lorsqu'il sera utile d'en faire.



Bonne fin de saison et à bientôt.

Toutefois, nous pourrions aussi nous rencontrer si nécessaire en conversations via ZOOM (nous avons ouvert un compte) avec autant de participants que nous le souhaiterons. Cette possibilité est apparue intéressante pendant le confinement, et nous avons l'intention de continuer à en faire usage à l'avenir. Elle ne remplace toutefois pas les visites sur place, même si elle les rend moins urgentes (on peut passer à l'écran des documents et des photos numériques sans problème). Nous sommes tout de même des gens de terrain, et nous comptons bien le rester !...

L'équipe SYMBIOSE

La majorité des spécialités vendues sous la marque SARL JACQUES MOREAU (sauf spécification contraire) ne sont pas des produits phytosanitaires homologués en France. Sa responsabilité est limitée à la fourniture de produits utilisables en Agriculture Biologique, autorisés à la vente et contrôlés en tant que tels. Elle ne revendique donc aucune action de leur part contre insectes, maladies ou autres ravageurs ou pathogènes. Aucune réclamation concernant l'une quelconque de ces actions n'est recevable de la part de SARL JACQUES MOREAU. La responsabilité de la SARL JACQUES MOREAU ou de SYMBIOSE ne peut être engagée en raison de dommages survenus aux personnes, pertes de récolte ou toute atteinte aux biens du seul fait de l'utilisation des produits. Suivant le règlement CE 834/2007 modifié, en cas de menace avérée sur une culture, utilisez un produit phytosanitaire homologué compatible avec l'annexe II du règlement CE 889/2008.